

Le mot de la Questure



Dans le calendrier 2001, retenons un anniversaire : les 20 ans de la loi du 9 octobre 1981 portant abolition de la peine de mort, que le Président et mes collègues Questeurs avons souhaité commémorer par une exposition.

Ironie de l'histoire républicaine, le député Guillotin doit sa célébrité à l'instrument qu'il proposa à l'Assemblée nationale pour la décapitation, jusque là réservée aux nobles. Et c'est en vain qu'il protesta contre l'appellation de guillotine donnée à une machine qui, pour lui, constituait un progrès. Les mêmes raisons sanitaires le conduisirent à s'inquiéter, le 17 juin 1789, de «*l'air pesant exhalé du corps de plus de 3 000 personnes*» concentrées dans la salle du Jeu de Paume.

Le docteur Guillotin préconisait une salle des séances aérée, «*en amphithéâtre éclipique, avec des bancs à dossiers*».

De facto, ce député du Tiers-Etat apparaît comme le précurseur des commissaires pour l'inspection de la salle, appelés «Questeurs» à partir de 1803. Sous la III^e République, le Questeur Margain établissait, lui aussi, une relation de cause à effet entre le confort de l'hémicycle et la qualité du travail parlementaire, pour conclure : «*Dans toutes les usines, la meilleure somme de travail dépend presque toujours de la meilleure installation. On ne doit pas rechercher le luxe, mais on doit au minimum exiger le nécessaire*».

Pour le seul été 2001, les travaux au Palais Bourbon ont occupé 58 chantiers, notamment de réhabilitation, modernisation et sécurisation. Les acquisitions venues accroître le patrimoine de l'Assemblée nationale ont également pour but de permettre à tous - députés, collaborateurs, fonctionnaires - de travailler dans de meilleures conditions et en toute sécurité. Malgré les menaces terroristes, qui ont d'ailleurs contraint le ministère de la culture à annuler les Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre 2001, l'Assemblée nationale a ainsi pu continuer à ouvrir ses portes aux visiteurs désireux de mieux la connaître. A elle seule, l'exposition «*La Commune de Paris a 130 ans*» a attiré près de 4 000 visiteurs en quinze jours.

Ce rapport d'activité permet de mesurer l'ampleur des travaux engagés, qu'ils soient législatifs ou non, de dresser un bilan, mais aussi de montrer le chemin qui reste à parcourir. L'année prochaine sera celle d'une nouvelle législature, la XII^e. Mon expérience de Questeur, et de député, m'amène à dire que la vie parlementaire est une aventure toujours nouvelle, mais qui n'a pas changé depuis deux siècles, au service d'un idéal : la démocratie.

Serge Janquin

Premier Questeur de l'Assemblée nationale